

à y célébrer les saints mystères. Plusieurs furent surpris par les soldats de Valérien dans une réunion de ce genre, sur la via Salaria, et ensevelis vivants dans la catacombe de Thrasion, près du tombeau des SS. Chrysanthe et Darie.

Un épisode célèbre de cette persécution est le martyre de S. Sixte II. Les circonstances de ce martyre avaient été attribuées à celui du pape S. Étienne, sur la foi de manuscrits tardifs du *Liber Pontificalis*. La vérité historique est aujourd'hui rétablie. S. Cyprien (1) dit clairement que le pape Sixte fut tué « dans le cimetière », « in cimiterio », c'est-à-dire à St-Calixte. Une partie de ce cimetière a été appelée « Ad Sanctum Sixtum », et les pèlerins y ont tracé sur les parois des invocations à S. Sixte : « Sancte Suste, Suste Sancte », tandis qu'aucune n'est adressée à S. Étienne (2). Surpris en ce lieu avec ses diacres, le pape fut transporté à Rome, condamné, et ramené sur la voie Appienne pour y être mis à mort (3). On sait comment son diacre, S. Laurent, fut aussi martyrisé trois jours après.

Vers le même temps mourut l'acolythe Tarsicius, lapidé comme le premier diacre S. Étienne, à qui S. Damase le compare (4), pour n'avoir pas voulu livrer aux païens la Ste Eucharistie. Ses reliques, conservées jusqu'au VIII^e siècle dans la basilique de St-Sixte et Ste-Cécile, furent ensuite transférées à St-Sylvestre *in Capite*.

Non moins célèbre est le martyr S. Hippolyte (5). Il y eut au moins trois saints de ce nom : un docteur et prêtre de Rome, un évêque de Porto, et un soldat. C'est le premier qui, selon de Rossi, mourut sous Valérien et fut enterré sur la voie Tiburtine ; on a en effet trouvé près de ce cimetière une

1. *Ep. LXXXII* (P. L., t. IV, col. 430).

2. Cf. de Rossi, *Rom. sott.*, t. II, l. I, c. 3.

3. Près du cimetière de Prétextat, qui était probablement une région de celui de Calixte, on vénérait une « ecclesia ubi decollatus est Xystus ».

4. *Carm. XVIII* (P. L., t. XIII, col. 392.)

5. Cf. de Rossi, *Bullett.*, 1881, p. 26-56 ; 1882, p. 9-77 ; 1883, p. 60-65 ; — Duchesne, *Les origines chrétiennes*, c. XX ; — Batiffol, *Anciennes littératures chrétiennes. La littérature grecque*, p. 146-159. Mgr Duchesne n'admet pas absolument toutes les identifications de M. de Rossi ; il place la mort de S. Hippolyte sous l'une des persécutions antérieures à Valérien. Cf. Dufourcq, *Étude sur les « gesta martyrum » romains*, p. 203-208.

statue assise dont la chaire porte la liste des ouvrages du Saint ; on peut la voir au Musée de Latran. L'inscription composée en son honneur par le pape S. Damase (1) et conservée dans un manuscrit de St-Petersbourg, nous apprend qu'Hippolyte avait d'abord adhéré au schisme de Novatus, puis avait répudié son erreur. Damase avoue d'ailleurs que l'histoire de S. Hippolyte n'était pas parfaitement connue : « Haec audita refert Damasus, probat omnia Christus. » Prudence a décrit en beaux vers la chapelle de la voie Tiburtine (2).

Citons encore, parmi les victimes de la persécution de Valérien, les deux martyrs SS. Prote et Hyacinthe, dont le P. Marchi avait retrouvé l'inscription primitive (1845) et dont les tombeaux, de nouveau oubliés, ont été découverts récemment au cimetière de St-Hermès ; — probablement Ste Agnès et S. Pancrace, dont plusieurs auteurs ont reporté la mort à la persécution de Dioclétien ; — enfin les Saints persans Abdon et Sennen, venus à Rome pour vénérer les tombeaux des Apôtres, comme firent alors plusieurs autres Orientaux, notamment S. Audifax et S. Abacum. On a rattaché leur mort à la persécution de Dèce ; mais il est plus probable qu'elle arriva sous Valérien, car si leurs corps restèrent d'abord cachés dans une maison particulière, c'est vraisemblablement que les cimetières étaient confisqués : or ils le furent pour la première fois par Valérien. Les deux martyrs furent ensuite enterrés dans le cimetière chrétien de Pontien, sur la voie de Porto. Bosio retrouva leur tombeau.

Aux mesures édictées par Valérien contre les chrétiens, se rattache la translation des reliques de S. Pierre et de S. Paul (3). Il est certain que les corps des Apôtres ont été quelque temps enterrés sur la voie Appienne, dans le tombeau appelé Platonie. Le fait est attesté par leurs Actes, qui doivent être du IV^e siècle, par le Martyrologe hiéronymien, le calendrier Philocalien, une inscription de St-Damase (4), une

1. Cf. de Rossi, *Bullett.*, 1881, p. 26-55.

2. *Peristeph.*, XI (P. L., LX, col. 547 sq.).

3. Cf. O. Marucchi, *S. Pietro e S. Paolo in Roma*, 1903, p. 75 sq.

4. *Carm. IX* (P. L., t. XIII, col. 583).

lettre de S. Grégoire le Grand (1). Dans les Actes et dans la lettre de S. Grégoire, le fait historique est mêlé à des données étrangères : il y est question, par exemple, d'Orientaux venus à Rome pour voler ces précieuses reliques, et contre lesquels les Romains défendirent leurs trésors les armes à la main. On a voulu voir une allusion à ce vol dans l'inscription de St-Damase :

Discipulos Oriens misit quod sponte fatemur
Sanguinis ob meritum Christum qui per astra secuti
Aetherios pètiere sinus regnaque piorum.
Roma suos potius meruit defendere cives.

Mais l'expression : « Discipulos Oriens misit, » ne concerne pas les Orientaux venus pour enlever les corps ; le vers suivant montre qu'il faut l'entendre des apôtres. Le dernier vers seul pourrait être interprété comme une allusion, très vague d'ailleurs, à la prétention des Orientaux et à la résistance des Romains.

Le calendrier philocalien ne parle pas positivement d'une translation, mais il joint le jour du martyr de S. Pierre et de S. Paul, 29 juin, à la date consulaire de l'an 258, « Tusco et Basso coss. », indication que complète le Martyrologe hiéronymien : « Petri in Vaticano, Pauli via Ostiensi, utriusque in Catacumbis, Tusco et Basso coss. » Que peut signifier cette date sinon, comme plusieurs dates consulaires, l'époque d'une translation ? Les chrétiens auront voulu sauver les saintes reliques en les enlevant de lieux de sépulture trop connus des autorités romaines. Certains auteurs ont pensé qu'il y avait eu déjà une autre translation, au I^{er} siècle (2). Mais il est difficile d'admettre cette opinion. Elle ne peut invoquer en sa faveur aucun document : or il serait étrange qu'il ne restât nulle indication d'un fait aussi glorieux pour les souterrains de la voie Appienne.

D'autres archéologues ont placé la translation des reliques de S. Pierre sous le règne d'Élagabale, vers 224. Ils s'appuient

1. *Ep. IV*, 30 (*P. L.*, t. LXXVII, col. 703).

2. Lugari, *Le catacombe ossia il sepolcro apostolico dell' Appia*, Roma, 1888.

sur ce que Lampride (1) dit de cet empereur : « Fertur elephantorum quadrigas in Vaticano agitasse dirutis sepulcris quae obsistebant. » Ils concluent de ces paroles que le tombeau de S. Pierre fut détruit, et son corps transporté à la Platonie, où on lui aurait réuni, en 258, le corps de S. Paul. Mais la conclusion est arbitraire. Les spectacles ont pu avoir lieu dans les jardins de Néron en dehors du cirque. Et il n'est pas établi que parmi les tombeaux détruits ait été compris celui de S. Pierre. On a retrouvé là des tombeaux chrétiens, antérieurs à Élagabale, qui devaient être voisins de celui de l'apôtre.

Il n'est pas davantage prouvé que les corps des douze premiers papes aient été, comme on l'a pensé (2), transférés avec celui de S. Pierre. Aucun document n'a conservé le souvenir d'un fait qui aurait eu tant d'importance. Il est vrai que plusieurs arcosoles entourent le tombeau des apôtres à la Platonie ; mais ils sont du IV^e siècle ou du commencement du V^e, non du III^e. En effet l'enduit dont ils sont revêtus est le même que celui de la tombe de S. Quirin, évêque de Siscia ; or le corps de S. Quirin fut transporté à Rome après l'invasion de la Pannonie par les barbares et après le voyage de Prudence à Rome vers 400 ; l'inscription gravée tout autour de la chapelle, au moment de cette translation, a certainement été tracée sur un enduit encore frais (3).

Tout récemment, Mgr de Waal (4) a prétendu que le tombeau des apôtres n'était pas à l'endroit où on le vénère, mais au milieu de l'église de St-Sébastien. Une bulle de Léon X, décrivant l'état de cette basilique avant les travaux du Card. Borghèse, indique en effet au milieu un autel dédié aux apôtres. La Platonie ne serait que le tombeau de S. Quirin. Mais cette opinion présente de grandes difficultés. Bien avant Léon X on a vénéré la Platonie : c'est là qu'était le centre des pèlerinages, et non à l'autel de la basilique. Le tombeau qui

1. *Elag.*, c. 22.

2. Lugari, *op. cit.*

3. Cf. de Rossi, *Bullettino*, 1894, p. 147-151.

4. *Die Apostelgruft ad Catacumbas an der via Appia*, Rom, 1894. C'est aussi l'opinion du P. Grisar, *Die römische Sebastianuskirche*, dans la *Römische Quartalschrift*, 1895.

se trouve au milieu de la Platonia, beaucoup plus ancien que les arcosoles qui l'entourent, est partagé en deux par une pierre, comme pour recevoir deux corps; à l'intérieur on voit des peintures du IV^e siècle représentant deux personnages. De plus, si l'autel du milieu de la basilique était sur le tombeau de S. Pierre et de S. Paul, il devrait y avoir eu une confession; or, à cet endroit, sous le pavé de la basilique, on ne peut trouver que les anciennes galeries de la catacombe. Cet autel était sans doute un autre autel, qui contenait quelque souvenir des SS. apôtres.

Les reliques restèrent à la Platonia un an environ. Elles furent transportées ensuite, celles de S. Pierre au Vatican, celles de S. Paul sur la voie d'Ostie. Cette nouvelle translation eut lieu probablement sous le règne de Gallien (1).

L'Église d'Afrique ne fut pas moins éprouvée que l'Église de Rome. Elle perdit l'illustre évêque de Carthage, S. Cyprien. Les Actes de S. Cyprien sont authentiques, ils se composent d'extraits du procès-verbal du jugement, réunis par un témoin, le diacre Pontius. Les chrétiens de Carthage firent une grande procession pour honorer les restes des martyrs: « Cum cereis et scolacibus... cum voto et triumpho magno » (2). On avait donc, malgré la persécution, toute liberté de transporter les corps des chrétiens. Toutefois S. Cyprien fut déposé dans un cimetière privé, « in area Macrobiani Candidiani »; le cimetière commun avait été confisqué comme à Rome. L'expression « cum voto » est une allusion au rite des funérailles; elle se retrouve dans plusieurs inscriptions, par exemple, dans celle de Januaria, qui est au Vatican :



IANVARIE BIRGINI
BENEMERENTI IN
PACE BOTIS DEPOSITA

Le souvenir de S. Cyprien est resté très célèbre. A Rome, on avait ce martyr en grande vénération, surtout dans le cime-

1. Mgr Duchesne (*Liber pont.*, I, p. CIV) la retarde jusqu'à l'époque de Constantin.
2. *P. L.*, t. III, col. 1505. — Cf. Ruinart, *Acta sincera primorum martyrum*.

tière de St-Calixte, où reposaient les papes avec lesquels il avait été en relation. Au VI^e siècle, on y représenta même son image auprès de celle de S. Corneille, ce qui fit croire à un pèlerin que les deux saints étaient dans la même chapelle.

En 260, Valérien fut fait prisonnier par Sapor, roi de Perse. Gallien, son fils et son successeur, fut un empereur lâche et cruel. La période de son règne est celle qu'on appelle des trente tyrans. L'empire se morcela en plusieurs gouvernements, dont un des principaux fut l'empire gallo-romain, avec Trèves pour capitale. Mais, à l'exemple de Commode, Gallien se montra favorable aux chrétiens. Peut-être le dut-il à l'influence de sa femme Salonina, qui, suivant plusieurs, aurait été gagnée elle-même à la vraie foi (1). Un édit, cité par Eusèbe (2), arrêta la persécution et restitua aux chrétiens leurs cimetières. Le pape Denys, qui avait été élu un an après la mort de S. Sixte II, fit alors une nouvelle organisation des titres et des cimetières communs: « Hic presbyteris ecclesias divisit et cimiteria constituit, » dit le *Liber pontificalis*.

§ V. Persécutions de Claude et d'Aurélien.

Claude II le Gothique, successeur de Gallien, fut, comme Dèce, un prince vaillant, passionné pour la grandeur de Rome, et ennemi des chrétiens. Une nouvelle persécution commença, qui dura un an et demi (269-270). Pagi (3) et M. Aubé (4) l'ont niée; D. Ruinart la passe sous silence; M. Allard (5) l'admet, et non sans motifs. Nous avons, en effet, outre le témoignage des Actes et des Martyrologes, cette affirmation des Actes des martyrs grecs, signalée par de Rossi (6), que la persécution recommença treize ans après celle de Valérien, c'est-à-dire en 269. Elle eut pour prétexte

1. Les médailles de Salonina portent un mot dans lequel on a cru voir une profession de christianisme: SALONINA AVG · IN PACE.

2. *H. E.*, l. VII, c. 13 (*P. G.*, t. XX, col. 673-675).

3. *Critic. in Ann. eccles. Baron.*, t. III, p. 165.

4. *L'Église et l'État dans la seconde moitié du III^e siècle*, p. 444-451.

5. *Les dernières persécutions du III^e siècle*, c. v.

6. Cf. Allard, *op. cit.*, app. J.

la guerre des Goths, et dut être provoquée par le Sénat après le départ de l'empereur, vers le milieu de 269. Rome, Porto, Ostie, eurent leurs martyrs; le plus célèbre est le prêtre S. Valentin (1). Les histoires ecclésiastiques, confondant Claude le Gothique avec Claude I^{er}, ont souvent fait des martyrs de cette persécution les « protomartyrs de l'Italie » et les ont mis en relations avec les apôtres. Mais, nous l'avons dit, il n'y eut pas de prince persécuteur avant Néron.

La persécution de Claude fut limitée à l'Italie. En Orient, les chrétiens jouirent même d'une grande liberté, sous la protection de Zénobie, reine de Palmyre, dont l'évêque Paul de Samosate était le favori.

Claude II mourut dans la campagne contre les Goths. Il eut pour successeur Aurélien (270-275). Eusèbe (2), S. Jérôme (3), S. Augustin (4), l'auteur du *De mortibus persecutorum*, signalent à cette époque une nouvelle persécution, au début de laquelle l'empereur mourut : « Inter initia furoris sui extinctus est » (5). Au commencement de son règne, Aurélien avait été bienveillant pour les chrétiens. Quand il eut vaincu Zénobie, les habitants d'Antioche lui demandèrent l'expulsion de Paul de Samosate, qui, déposé à cause de sa conduite scandaleuse, se couvrait de la protection de la reine pour refuser de quitter la maison épiscopale. Aurélien la leur accorda, déclarant que la maison épiscopale devait appartenir à l'évêque en communion avec les évêques de l'Italie et de Rome (6). Mais de retour à Rome, il fit revivre le paganisme, construisit le temple colossal du Soleil, dont on croit reconnaître les traces dans le jardin Colonna, et enfin se fit persécuteur à son tour. Un des premiers martyrs fut S. Agapit, à Palestrina. Ses Actes fournissent une indication chrono-

1. En 1888, on a retrouvé son tombeau et sa basilique à Rome, sur la voie Flaminienne. Au même endroit, on vient de découvrir (février 1905) des fragments considérables d'un texte composé en son honneur par S. Damase.

2. *H. E.*, l. VII, 30 (*P. G.*, t. XX, col. 720).

3. *Interpretatio Chronic. Euseb.* (*P. L.*, t. XXVII, col. 653-654).

4. *De civ. Dei*, l. XVIII, c. 52 (*P. L.*, t. XLI, col. 614). Cf. Orose, *Hist.*, l. VII, c. 23 (*P. L.*, t. XXXI, col. 1122).

5. *P. L.*, t. VII, col. 203.

6. « Οἷς ἂν οἱ κατὰ τὴν Ἰταλίαν καὶ τὴν Ῥωμαίων πόλιν ἐπίσκοποι τοῦ δόγματος ἐπιστέλλοιεν. » Euseb., *H. E.*, l. VII, c. 30 (*P. G.*, t. XX, col. 720).

logique; ils donnent le nom du préfet de Rome, Flavius Antiochianus, qui fut consul en 270, préfet en 269, 270 et 272 (1). La mort de l'empereur, tué par ses soldats pendant la guerre contre les barbares, mit fin à la persécution (275); la période de paix, dont purent jouir les chrétiens, dura jusqu'au règne de Dioclétien.

Avec Aurélien commence la période de décadence de l'Empire romain. Les barbares s'avancent; il faut leur céder une partie de la Dacie, il ne reste plus qu'une « Dacia fictitia », appelée aussi « Dacia Aureliana ». Bientôt ils arrivent jusqu'au Danube. La crainte de les voir se diriger sur Rome fait entourer la ville d'une nouvelle enceinte. Quelques archéologues, Nibby entre autres, ont pensé que cette enceinte était beaucoup plus vaste que l'enceinte actuelle; ils citent, à l'appui de leur opinion, un passage de Vopiscus (2), qui lui attribue une longueur de « quinquaginta prope millia p(assuum). » Nous n'aurions plus que les murs construits par Honorius. Cette opinion ne peut se soutenir. L'enceinte actuelle, quoiqu'elle ait seulement 15 ou 16 milles, est bien celle d'Aurélien. Il est vrai qu'elle a été restaurée par Honorius, comme deux inscriptions encore visibles en font foi, restaurée de nouveau et même agrandie par les papes. Mais une partie notable de la muraille ancienne présente tous les caractères d'une construction du III^e siècle. Il est impossible que l'enceinte d'Aurélien ait eu l'étendue qu'on veut lui attribuer. On a mal compris le passage de Vopiscus; au lieu de « quinquaginta millia p(assuum) », il faut lire : « quinquaginta millia p(edum) ». D'ailleurs la Loi des XII tables avait défendu d'enterrer dans la ville; or on trouve des tombeaux païens et chrétiens, quelques-uns postérieurs à Aurélien, dans le périmètre de cette enceinte prétendue.

Les tombeaux chrétiens, celui des SS. Jean et Paul excepté, sont tous en dehors de l'enceinte d'Aurélien, à une certaine distance de la ville. Au delà de l'enceinte primitive, il y avait,

1. Cf. Marucchi, *Breve compendio degli atti e delle memorie del martire S. Agapito Prenestino*, Roma, 1898.

2. *Aurel.*, XXXIX.

dès le II^e siècle, une ligne d'octroi, à l'intérieur de laquelle se trouvaient les faubourgs. L'enceinte d'Aurélien a suivi cette ligne d'octroi.

Après Aurélien ont régné Tacite (276), Probus (276-282), qui termina l'enceinte de Rome, Carus (282-283), Carin et Numérien (283-284), Dioclétien (284-305), dont le règne fut une période de révolution politique.



Chapitre cinquième.

LA PERSÉCUTION DE DIOCLÉTIEN.

AFIN de mieux défendre l'Empire, Dioclétien s'associa, en lui donnant le titre d'Auguste, Maximien Hercule, et créa deux Césars : Maximin Galère et Constance Chlore. Il modifia la division et le gouvernement des provinces, établit des diocèses, des préfectures ; sous son règne les mœurs orientales s'introduisirent à la cour et dans l'Empire.

Dioclétien, après avoir été d'abord favorable aux chrétiens, devint leur plus terrible persécuteur. L'histoire de cette persécution serait longue, nous ne pouvons qu'en indiquer les grandes lignes. Les sources à consulter sont l'Histoire d'Eusèbe (1), le *De mortibus persecutorum* (2), livre qui a été attribué à Lactance, qui est en tout cas contemporain et fait autorité ; les nombreux Actes des martyrs, les hagiographes et les Martyrologes.

On peut distinguer deux périodes : la persécution militaire, et la grande persécution. La première commence avec l'an 286 environ et va jusqu'à 290 ou 291. Elle prit naissance à l'occasion du zèle imprudent, on peut dire du fanatisme de quelques soldats qui, avec Tertullien (3), prétendaient qu'il était indigne d'un chrétien d'accepter les distinctions conférées par le pouvoir civil. Furieux de ces dispositions, le gouvernement obligea les soldats à prêter un serment de fidélité dont la formule était inacceptable pour les chrétiens : le refus, étant un acte de rébellion contre la discipline militaire, fut puni avec rigueur. Les Actes de soldats martyrs sont presque tous de cette époque. Les martyrs les plus célèbres furent ceux de la Légion Thébaine, deux fois

1. *H. E.*, l. VIII-IX (*P. G.*, t. XX).

2. *P. L.*, t. VII.

3. *De Corona militis* (*P. L.*, t. II).